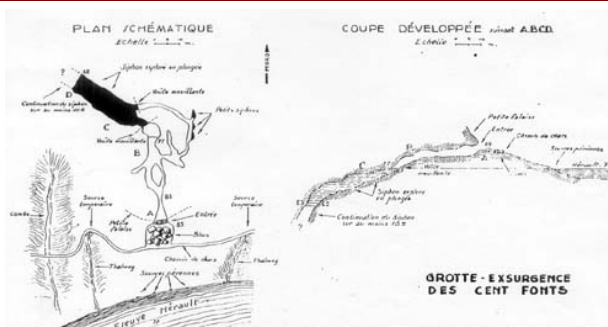




L'exploitation de la source des Cent-Fonts

L'eau, comme l'air et d'une manière plus générale comme l'environnement dans lequel nous vivons, est un patrimoine collectif dont personne ne peut revendiquer la propriété. Il s'agit bien d'une richesse commune qui doit être partagée. Ce principe fondamental ne saurait en aucun cas être remis en cause mais il ne doit pas non plus être mis en avant comme une raison absolue qui permettrait de justifier n'importe quoi. Ce principe de partage est légitime si les bienfaits qu'il apporte à ceux qui en bénéficient, ne se font pas au détriment d'autres. Il doit également être respectueux des équilibres à long terme de la ressource faute de quoi ce n'est qu'une solution de court terme qui risque d'être payée chère par la suite. L'histoire récente ne manque pas d'exemples d'erreurs qui se sont transformées en catastrophes écologiques peut-être



Relevé cartographie de la source des Cent-Fonts par Henri Lombard, plongeur spéléologue, mort de sa passion en 1950 (voir la rubrique spéléologie du site web de l'association).

irréversibles: la quasi disparition de la mer d'Aral, due au détournement de rivières, des disparitions de rivières dues à des surexploitations de nappes phréatiques montrent la complexité et la fragilité des équilibres des milieux naturels. Les spéléologues savent bien qu'à travers le karst les sources et le fleuve communiquent. Ainsi, chaque goutte de l'eau qui sort de la source des Cent-Fonts participe à l'équilibre

de l'ensemble du bassin versant de l'Hérault, et contribue à la qualité et au niveau des nappes phréatiques avales. La réflexion autour d'un tel projet ne peut se contenter d'étudier les comportements de la seule zone de prélèvement mais doit étudier en détails toutes les conséquences qui peuvent en résulter le long du fleuve. C'est le combat que va mener l'association.

Un peu d'histoire

Le projet d'exploitation de la source des Cent-Fonts a fait l'objet de nombreuses allusions de la part de personnalités politiques ou d'articles dans les journaux.

Ce projet est né de l'augmentation croissante de la population de la région et à l'accroissement de la demande en eau potable qui en résulte.

Dans les années 1990, la Compagnie Générale des Eaux avait passé une convention avec l'ancien propriétaire du site de la source pour effectuer des essais de pompage sur le site. Il semble que les résultats de ces tests n'aient jamais été publiés ce qui peut éventuellement se comprendre mais pose tout

de même la question de la faisabilité ou de la rentabilité de cette exploitation à laquelle la CGE aurait apparemment renoncé.

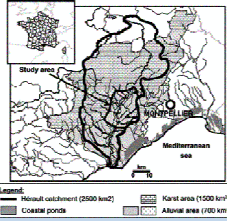
Depuis quelques années, le Conseil Général de l'Hérault a pris le relais de ce projet dans le cadre de son action pour la recherche des ressources en eau. Il a commandé au Bureau de Recherche Géologique et Minières (BRGM) plusieurs études qui ont fait l'objet de rapports dont vous trouverez

les références et les résumés dans la rubrique "Les études déjà conduites" du site web de l'association

Pour l'instant, il semble que ces études ont été consacrées au comportement local du Karst de la zone des Cent-Fonts et de la vallée de la Buège mais nous n'avons pas vu d'étude d'impact sur les conséquences sur l'aval du fleuve Hérault qui subit déjà des étiages sévères. La prudence s'impose.

Sommaire :

- *L'exploitation de la source des Cent-Fonts: exploitation ou détournement de l'eau?*
- *Un peu d'histoire: un premier point sur un projet bien discret bien discret.*
- *Pourquoi une démarche aussi hâtive: une marche forcée vers une politique du fait accompli?*



PREVHE

24 rue Cor de Nostra Dona
34150 Saint Guilhem le Désert

Téléphone : 06 08 95 74 76
Télécopie : 00 00 00 00 00

Messagerie : bureau@prev-herault.org
Web : <http://www.prev-herault.org>

Pour ne pas prendre le risque de commettre l'irréparable...

L'Hérault - Cent Fonts

Abonnement annuel (10 numéros) incluant l'adhésion à l'association par courriel et fichier PDF: 15 euros.
Par courrier postal : 20 euros
Directeur de la publication : Virginie Rohr
Enregistrement en cours

Pourquoi une démarche aussi hâtive ?

Pourquoi une démarche aussi hâtive ? Les travaux sur le site de la source des Cent-Fonts ont connu une accélération brutale ces derniers jours. Une noria de camions ouvre à l'aide de bulldozers et de dynamite une piste de près de quatre mètres de large. Les accès du chemin du bord de l'Hérault en contrebas sont barrés. Ces travaux ont débuté dans le silence assourdissant du Conseil Général, commanditaire du projet et aucune campagne d'avertissement ou d'information n'a été faite au préalable auprès des populations.

Un fois de plus, les citoyens sont placés devant une politique de fait accompli qui laisse mal augurée de la suite de l'opération.

Comment le rédacteur d'un article peut-il rendre compte sinon en rapportant les rumeurs qui circulent... à propos de tuyaux de détournement d'eau du bassin versant, d'installation et de travaux qui ressemblent plus à la construction définitive d'une usine qu'à la préparation d'une campagne d'essais objectifs.



Travaux de construction de la route d'accès à la source des Cent-Fonts. Une partie de la piste est creusée à l'explosif (blocs de rochers).

Pourquoi est-il nécessaire de creuser de nouveaux forages pour faire des tests de pompage alors qu'un forage de grand diamètre existe déjà, creusé par la Compagnie Générale des Eaux dans les années 1990.

Les rapports des études scientifiques menées ces dernières années, concluent à la nécessité d'approfondir les connais-

sances sur la compréhension du système karstique des sources des Cent-Fonts et des Fontanilles. Aucune ne semble avoir essayé de quantifier l'impact, que pourrait avoir un pompage de cette source, sur le débit résiduel du fleuve. Seule une étude publiée dans une revue scientifique américaine met en balance deux scénarii qui opposent une exploitation de la source à un arrêt des prélèvements du canal d'irrigation de Gignac (ce qui au demeurant ne remplacerait pas l'eau manquante dans le bassin versant si la source des Cent-Fonts était détournée du bassin de l'Hérault.)

Inquiète par ce qui ressemble plus à une politique de fait accompli qu'à une démarche d'étude et de concertation, l'association a demandé officiellement au Conseil Général de l'Hérault de suspendre les travaux en cours sur le site de la source des Cent-Fonts.

L'association pour la Protection des Ressources en Eau de la Vallée de l'Hérault est une association régie par la loi de 1901. Elle a été créée pour essayer de répondre aux questions et aux inquiétudes de citoyens qui se préoccupent du devenir de la vallée de l'Hérault.

Cette association a pour objet de veiller à la protection et à la gestion des ressources en eau et des équilibres écologiques et économiques du bassin versant du fleuve Hérault, ainsi que l'évaluation des conséquences des projets de détournement de l'eau de la source des Cent Fonts.

L'association est apolitique et se situe en dehors de toute démarche confessionnelle. Elle se réunit régulièrement en réunions de travail publiques à Saint Guilhem le Désert et organise des réunions d'information publiques. Vous trouverez les dates et lieu de ces réunions sur le site web de l'association <http://www.prev-herault.org>

N'hésitez pas à nous contacter et à contribuer aux forum de discussion. Du site. N'hésitez pas à nous rejoindre.... Nous avons besoin de tous.

Bulletin d'adhésion à découper ou à recopier et à retourner par courrier.

J'adhère à l'association comme membre actif ou de soutien (15 €) cotisation incluant l'abonnement au bulletin électronique, je souhaite recevoir le bulletin par courrier postal à mon domicile (+ 5 €), je souhaite soutenir l'action de l'association par un don de€. Ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'association PREVHE.

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Mail : Téléphone :